

## Les stagiaires en entreprise 2001-2002

En 2001-2002, un peu plus de 3.000 étudiants de l'université se sont inscrits dans une "formation professionnelle" (voir définition page 3) : ils ont acquis une expérience en entreprise, soit par un stage, soit par un contrat d'apprentissage, soit dans le cadre de la formation continue. Par ailleurs, 900 étudiants, non inscrits dans une formation professionnelle, ont effectué un stage. Plus de **40% des étudiants de l'université ont** donc, au cours de l'année, **exercé une activité en entreprise, en rapport avec leurs études.**



La première partie de ce numéro est consacrée à l'analyse des caractéristiques de 1.793 étudiants dont les conventions de stage ont été gérées par le Service d'Information et d'Orientation de l'université (voir encadré "méthodologie") ; cette population de stagiaires représente donc moins de la moitié de la population étudiante de l'université qui a bénéficié, au cours de l'année, d'une expérience en entreprise. La seconde partie du numéro porte sur les entreprises qui les ont accueillis.

La plupart des stagiaires n'ont réalisé qu'un seul stage; 7,8% en ont effectué deux et 1,4% trois ou plus. **La durée moyenne des stages a été de 3,7 mois** : 21% des stages ont eu une durée inférieure à 2 mois, 36% ont duré entre 2 et 4 mois; 43% ont duré 4 mois et plus. Près de 6 stages sur 10 ont débuté au cours du second semestre, 3 sur 10 au cours du premier semestre et 1 sur 10 au cours de l'été 2002; la période de stage la plus fréquente (41%) débute pendant le second semestre et prend fin en été.

### ✓ Méthodologie

Ce numéro d'Ofipe résultats a pu être élaboré grâce à la coopération entre le bureau des stages du Service d'Information et d'Orientation (SIO), le Centre de Ressources Informatiques (CRI), et l'OFIPE. Le bureau des stages (Néné Sabara et Sandra Toukam) a effectué la saisie des conventions dans le module "Stages" d'Apogée (il faut noter que les conventions de stage des étudiants inscrits à l'IUT n'ont pas été saisies sous Apogée en 2001-2002 ; les étudiants de l'IUT ne sont donc pas pris en compte dans la population des 1.793 stagiaires concernés dans ce numéro). Le CRI a élaboré les requêtes permettant d'extraire les données de stage et celles caractérisant les étudiants stagiaires. L'OFIPE a enfin vérifié la cohérence et réalisé les exploitations statistiques.

Cette exploitation des données "Stages" saisies sous Apogée est la seconde réalisée dans l'université. Une première exploitation avait été réalisée en janvier 2002 (voir Ofipe résultats n°15). Il n'est pas possible de comparer finement les résultats obtenus car la qualité des informations saisies était moindre l'an dernier. Ainsi, la progression du nombre de stages recensés (+ 27% en un an) est sans doute due à la fois à une augmentation réelle du vivier des entreprises accueillant des stagiaires de l'université, mais également à une performance accrue de la saisie des conventions.

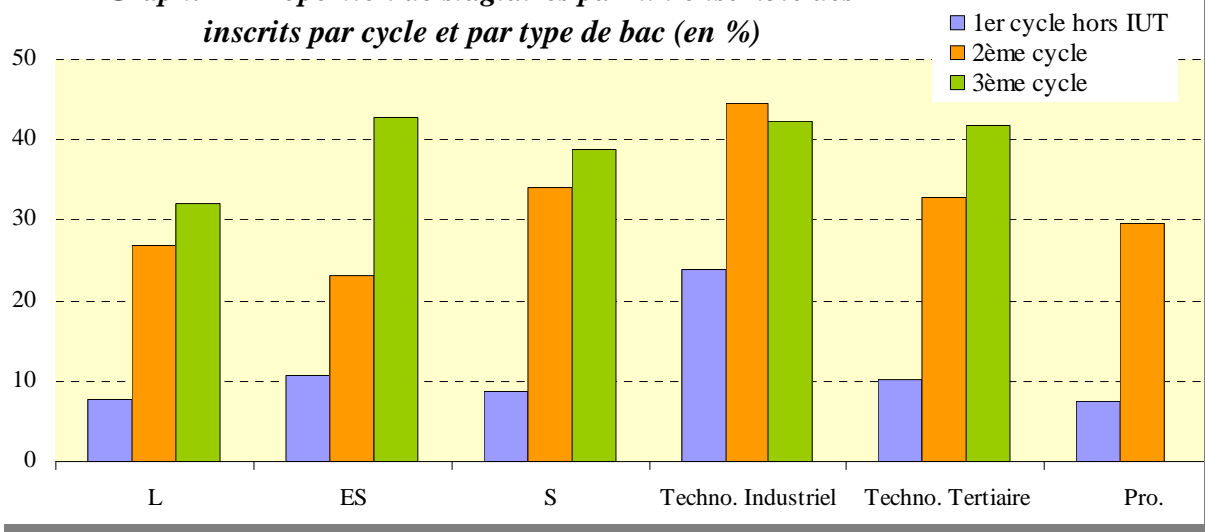
## Les caractéristiques des 1.793 stagiaires

Les caractéristiques de la population stagiaire correspondent globalement à celles de l'ensemble des inscrits à l'université. Ainsi la proportion de femmes est identique : elles représentent 43,3 % de la population des stagiaires et 45% des inscrits ; les durées de stage sont analogues pour les hommes et pour les femmes. Les étudiants étrangers représentent 11,2% des stagiaires (9,7 % des inscrits) ; leurs durées de stage sont un peu plus élevées, en moyenne 4 mois. **L'âge moyen des stagiaires est de 23,8 ans** (23 ans chez l'ensemble des inscrits). Les durées de stage sont plus courtes pour les étudiants âgés de 20 à 23 ans.

**La proportion de bacheliers généraux** parmi les stagiaires est inférieure à celle observée dans l'ensemble des inscrits à l'université : 73% contre 78%. Malgré la place souvent importante des stages dans les formations scientifiques, la proportion de stagiaires qui ont un baccalauréat scientifique n'est pas particulièrement élevée (41,5% contre 40,2% parmi les inscrits). Les bacheliers littéraires représentent 12,7% des stagiaires (16,3% des inscrits) ; les bacheliers économiques 18,7% (21,5 % des inscrits). Ce sont ces derniers qui ont les durées de stage les plus longues : 4 mois en moyenne.

Comme le montre le graphique ci-dessous, ce sont les bacheliers technologiques industriels qui, proportionnellement, ont le plus de chance en 1<sup>er</sup> et en 2<sup>ème</sup> cycle de réaliser un stage pendant leur année universitaire. Par contre, en 3<sup>ème</sup> cycle, la probabilité de faire un stage est aussi forte chez les bacs technologiques industriels ou tertiaires et chez les bacs généraux économiques et scientifiques. Le graphique montre également qu'il n'y a pas de stagiaire titulaire d'un bac professionnel en 3<sup>ème</sup> cycle.

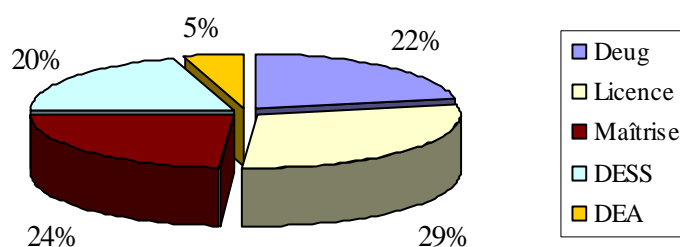
**Graph. 1 - Proportion de stagiaires parmi l'ensemble des inscrits par cycle et par type de bac (en %)**



## Des stagiaires dans les 3 cycles de formation

La répartition des stagiaires selon le niveau d'études est proche de celle observée en 2000-2001. Les étudiants de 1<sup>er</sup> cycle ne représentent que 22% de la population des stagiaires (graphique 2) ; parmi eux 28% seulement sont inscrits dans une formation professionnelle

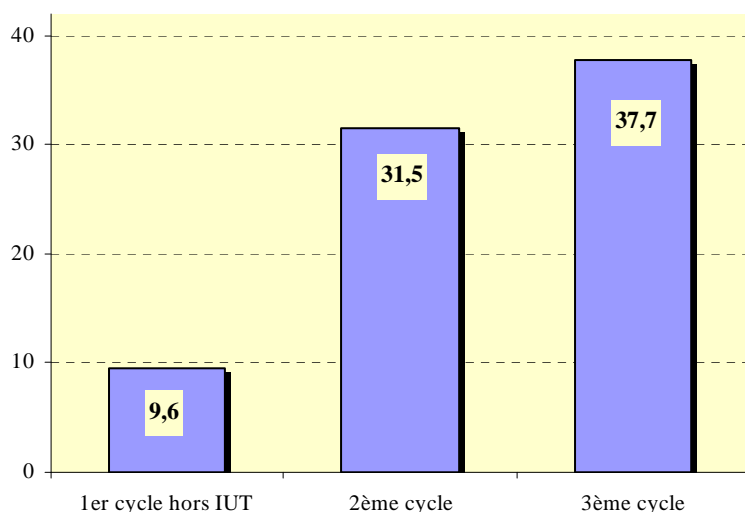
**Graph. 2 - Répartition des stagiaires selon le niveau d'études**



(DEUG IUP) ; les autres - soit 280 étudiants - sont inscrits dans une filière dite classique. **Les étudiants de licence et de maîtrise représentent plus de 50% des stagiaires** ; parmi eux 44% sont inscrits dans une filière professionnelle (licence professionnelle, licence et maîtrise IUP, maîtrise de sciences de gestion). Les étudiants de troisième cycle représentent 25% de la population stagiaire : parmi eux, 4 stagiaires sur 5 sont inscrits en DESS.

**La durée des stages varie selon le cycle d'études** : les stages sont sensiblement plus longs en 3<sup>ème</sup> cycle qu'en 1<sup>er</sup> ou 2<sup>ème</sup> cycle (en moyenne 5 mois pour les étudiants de 3<sup>ème</sup> cycle, 3 mois pour ceux de 2<sup>ème</sup> cycle et 3,5 mois pour ceux de 1<sup>er</sup> cycle).

**Graph. 3 - Part des stagiaires parmi l'ensemble des inscrits par cycle (en %)**



La probabilité d'être stagiaire au cours de l'année universitaire est d'autant plus importante que le niveau d'études est élevé (graphique 3).

**La période de stage est différente d'un cycle de formation à l'autre** : en DEUG, près de la moitié des stages débutent au premier semestre, ce qui n'est le cas que pour 31% des stages de 2<sup>ème</sup> cycle et 22% de ceux de 3<sup>ème</sup> cycle.

## Des stagiaires dans plus de 100 formations différentes

La population des 1.793 stagiaires se répartit dans plus de 100 formations différentes : 43 diplômes professionnels et 58 diplômes dits classiques. Dans 50 formations, on recense moins de 10 stagiaires ; parmi elles on dénombre 38 formations classiques et 12 formations professionnelles (ceci ne veut pas dire que ces formations ont moins de 10 inscrits, elles peuvent être ouvertes aux contrats d'apprentissage et à la formation continue). En 2000-2001, les stagiaires de l'UMLV étaient inscrits dans 83 formations différentes : la pratique des stages s'étend. Il y a des stagiaires non seulement dans les formations professionnelles (voir encadré ci-dessous), mais aussi dans des formations classiques avec stage obligatoire et dans des formations classiques sans stage obligatoire.

**Les stages obligatoires dans les formations professionnelles concernent un peu moins de la moitié de la population stagiaire** : 414 stagiaires dans les 5 IUP, 358 dans 23 DESS, 73 en licence professionnelle (seulement 28 en 2000-2001, première année d'existence des licences professionnelles), 33 en maîtrise de sciences de gestion (MSG).

### ✓ Les 5 spécificités des formations professionnelles

**L'orientation vers le marché du travail.** Les formations professionnelles préparent à des emplois identifiés et visent à rendre leurs diplômés directement opérationnels sur le marché du travail. Vu l'adéquation formation-emploi souhaitée, un numerus clausus et une sélection à l'entrée sont mis en œuvre.

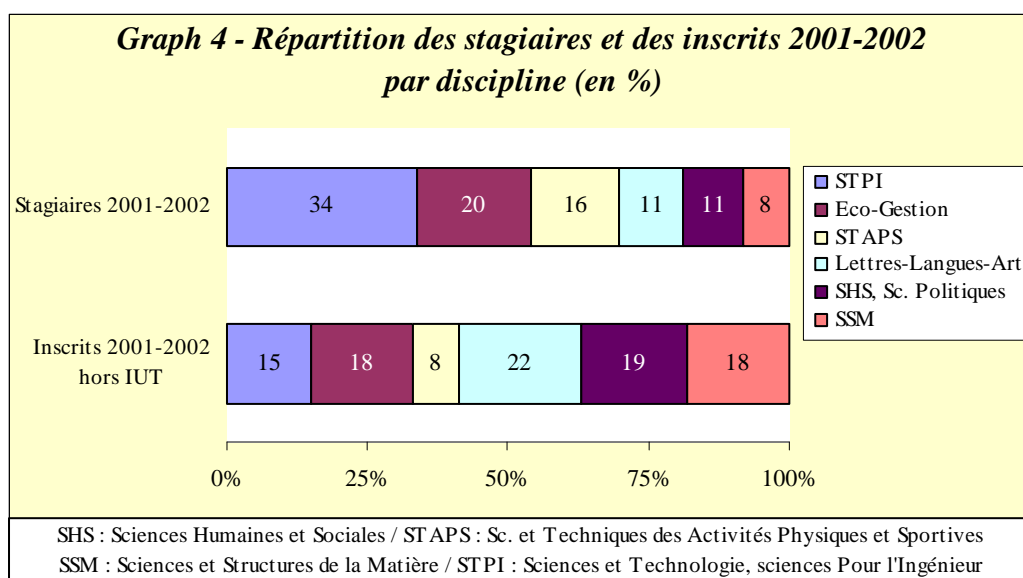
**Le rôle clé joué par l'Etat.** Il détermine par arrêté le contenu de ces formations, les méthodes pédagogiques, les volumes horaires (ils sont plus élevés que dans les formations académiques), les conditions d'examens. En concertation avec les Régions, il veille à une répartition équitable de ces formations sur l'ensemble du territoire (carte des formations).

**L'organisation des études.** Les méthodes pédagogiques impliquent une forte participation des étudiants. La formation comprend une période de stage obligatoire en entreprise ou peut être organisée selon le système de l'alternance (apprentissage). Les étudiants bénéficient de conditions de travail favorables : taux d'encadrement et dotation financière par étudiant plus élevés, travaux en petits groupes.

**Le partenariat économique.** Les partenaires économiques sont étroitement associés aux formations professionnelles. Au niveau national, ils sont associés à leur conception et au processus d'habilitation. Au niveau local, ils sont associés au conseil de la formation, à tous les jurys, aux enseignements ; ils accueillent les étudiants en stage ; ils ont la possibilité de verser à la formation une partie de leur taxe d'apprentissage.

**Le devenir professionnel.** Pour un même niveau de formation, les débouchés professionnels des étudiants ayant acquis un diplôme professionnel sont meilleurs que ceux des diplômés ayant un titre académique.

900 des 1.793 étudiants de la population stagiaire 2001-2002 étaient inscrits dans des formations autres que professionnelles au sens de l'encadré ci-dessus. La grande majorité était inscrite dans des filières dites classiques, mais dans lesquelles les stages sont obligatoires : 281 stagiaires étaient ainsi inscrits en Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS), 189 en Langues Etrangères Appliquées (LEA) ; les stagiaires de ces deux formations constituent plus du quart de la population des stagiaires prise en compte dans ce numéro d'Ofipe résultats.



**Les stages obligatoires ou conseillés existent également dans un certain nombre de formations scientifiques classiques** (un peu plus de 200 étudiants concernés) : 2<sup>ème</sup> année du DEUG Sciences (mention Sciences et Techniques pour l'Ingénieur), formations de 2<sup>ème</sup> cycle (Electronique, Electrotechnique et Automatique, Génie Civil, Informatique, licence pluridisciplinaire Sciences et Technologies, Sciences de la Production Industrielle, Génie des procédés, Ingénierie Mathématique).

Enfin, on trouve **moins d'une centaine de stagiaires dans des formations classiques et sans stage obligatoire ou conseillé**. Dans chacune de ces formations, on ne dénombre que quelques stagiaires : formations de premier ou de deuxième cycle d'économie et gestion, de sciences humaines et sociales, d'arts du spectacle, de lettres, de sciences politiques, de sciences. Dans quelle mesure ces étudiants stagiaires intègrent-ils leur stage dans la construction de leur projet professionnel? Une enquête de l'OFIPE sera nécessaire pour répondre à cette question. Dans le cadre de la réforme des études, qui prévoit la possibilité d'acquérir des crédits ECTS par validation d'expériences extra universitaires (dont les stages non obligatoires), cette population de stagiaires pourrait croître rapidement... sous la condition toutefois que cette validation soit prévue dans l'organisation de l'offre de formation.

***La frontière entre filière professionnelle et filière classique est donc moins claire qu'il n'y paraît.*** Le stage obligatoire ou fortement conseillé n'est pas toujours ce qui les sépare, même si la durée moyenne du stage est plus longue dans les filières professionnelles que dans les filières classiques (4,2 mois contre 3,3) et même si la période de stage diffère : 2/3 des stages des filières professionnelles commencent au 2<sup>nd</sup> semestre et se terminent durant l'été alors que ce n'est le cas que pour 28% des stages dans les filières générales. La différence, par exemple, entre une licence IUP et une licence LEA avec stage obligatoire est, en définitive, l'impossibilité pour cette dernière d'opérer une **sélection à l'entrée, en fonction du nombre de places disponibles** (numerus clausus).

Certaines formations classiques ont la volonté de professionnaliser, par les stages, les étudiants, mais la réglementation leur interdit de mettre en œuvre tous les traits de la professionnalisation : numerus clausus et sélection à l'entrée (et donc conditions d'études meilleures pour les étudiants), habilitation à percevoir la taxe d'apprentissage.

## **Des stages jugés satisfaisants par les étudiants**

Les enquêtes menées par l'Ofipe indiquent qu'une majorité de stagiaires des filières professionnelles (DUT, licences professionnelles, DESS) est satisfaite des stages en entreprise. Ainsi en mars 2002, 70% des diplômés de licence professionnelle 2001 déclaraient avoir été "très satisfaits" ou "satisfaits" de leur stage en entreprise. Une analyse plus fine menée auprès des diplômés de DUT 2000 révélait que, si environ 60% d'entre eux étaient satisfaits du contenu de leur stage, des compétences qu'ils y avaient acquises et du suivi du tuteur professionnel, 2 sur 3 se déclaraient insatisfaits de l'adéquation avec la formation suivie et du suivi du tuteur enseignant. Globalement, les diplômés de filières industrielles se montraient davantage satisfaits que ceux des filières tertiaires.

## **1200 entreprises ont accueilli des stagiaires**

A partir de la base de données "Stages" sous Apogée, quatre types d'information sur les entreprises ont été exploitées : le nombre d'entreprises d'accueil, les entreprises qui accueillent le plus de stagiaires, le secteur d'activité, la localisation.

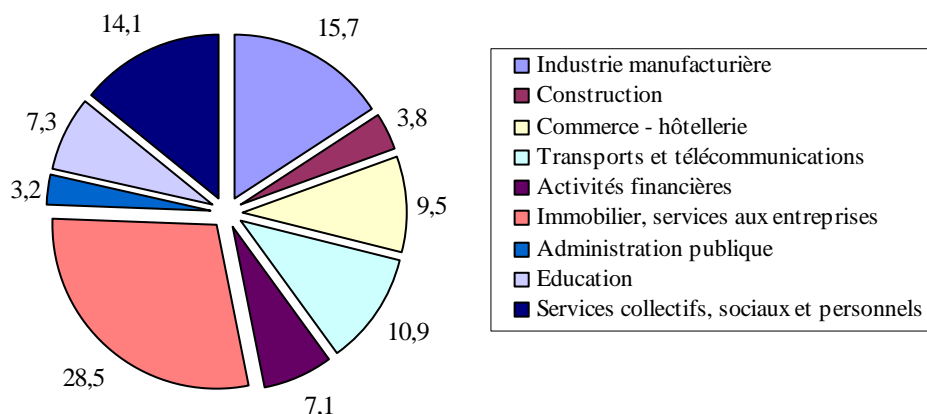
**1.227 entreprises** ont accueilli des stagiaires de l'UMLV en 2001-2002. Le réseau des entreprises d'accueil est donc important. Comme l'année précédente, l'entreprise qui a accueilli le plus de stagiaires est cependant l'université de Marne-la-Vallée elle-même (56 stagiaires en 2001-2002) : la plupart de ces stagiaires sont en fait inscrits dans une filière scientifique, en maîtrise ou en 3<sup>ème</sup> cycle, et ont effectué un stage dans un des laboratoires de recherche de l'université.

Les autres entreprises ayant accueilli un nombre significatif de stagiaires sont de grandes entreprises publiques : 35 à la RATP, 19 chez EDF, 13 chez France Télécom et à la SNCF. Enfin, plus de mille entreprises n'ont accueilli qu'un seul stagiaire de l'université au cours de l'année : on peut penser qu'un certain nombre de ces entreprises constituent un "vivier" pour accueillir 2 ou 3 stagiaires dans l'année.

## **Des stages dans tous les secteurs d'activité**

Tous les secteurs d'activité accueillent des stagiaires, mais on note une nette prédominance, peu surprenante, du secteur des services (plus de 80% des stages). C'est le secteur des services aux entreprises qui accueille le plus de stagiaires (plus d'un quart d'entre eux). Viennent ensuite le secteur industriel, celui des services collectifs, sociaux et personnels, celui des transports et télécommunications, et celui du commerce ou de l'hôtellerie.

**Graph 5 - Secteurs d'activité des entreprises qui accueillent des stagiaires (en %)**



Si l'âge et la nationalité ne jouent pas sur la répartition des stagiaires par grands secteurs d'activité, des différences sensibles sont observées en fonction du sexe : les hommes ont plus souvent que les femmes réalisé des stages dans le secteur secondaire (24% contre 14%), mais moins souvent dans les services collectifs, sociaux ou personnels (12% contre 16%).

En outre, près d'un tiers des titulaires d'un baccalauréat technologique ou professionnel industriel ont réalisé leur stage dans les domaines de l'industrie ou de la construction, ce qui n'est le cas que de 16% des bacheliers généraux. Les étudiants suivant un cursus professionnel sont également plus nombreux, proportionnellement, à réaliser des stages en industrie. Par contre, les stagiaires de 1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup> ou 3<sup>ème</sup> cycle réalisent des expériences en entreprise dans les secteurs industriels dans les mêmes proportions.

Parmi les secteurs d'activité du secteur tertiaire, ceux qui discriminent le plus les stagiaires en fonction de leurs parcours universitaires sont les "services aux entreprises" ou les "activités financières" : ces secteurs accueillent en stage davantage les bacheliers généraux et les étudiants de 3<sup>ème</sup> cycle. Par ailleurs, *la diversité des secteurs d'accueil est importante à l'intérieur de chaque domaine disciplinaire*, mais également au niveau des formations elles-mêmes. Parmi les 40 formations qui ont placé au moins 10 stagiaires au cours de l'année, seules 8 ont des entreprises d'accueil qui se répartissent dans 2 ou 3 secteurs d'activité seulement et 15 dans 6 secteurs ou plus.

L'étendue des secteurs d'activité est cependant moins large pour certaines formations professionnelles, qui ciblent avec davantage de précision les débouchés potentiels des diplômés (dans les formations professionnelles des Sciences et Technologies, 34% des étudiants ont réalisé leur stage dans l'industrie et 12% dans la construction, ce qui n'est le cas que de 14% et 4% des étudiants inscrits dans le même champ disciplinaire mais en filière classique).

**✓ Une enquête auprès des entreprises accueillant des stagiaires de DUT**

Dans le cadre d'un programme de recherche européen Léonardo portant sur l'assurance qualité dans l'enseignement supérieur professionnel, l'Ofipe a enquêté en juin 2002 une centaine d'entreprises accueillant des stagiaires du DUT Génie Civil et du DUT Techniques de Commercialisation de l'UMLV et de l'université de Reims. Des questions portaient sur le déroulement des stages et les compétences des stagiaires :

- Les trois quarts des entreprises ayant accueilli un stagiaire au cours des 12 mois précédents l'enquête ont également *recruté un diplômé de DUT*. La moitié pense en recruter au cours des deux prochaines années.
- Pour ce qui est des *compétences des stagiaires*, les entreprises jugent globalement satisfaisantes les

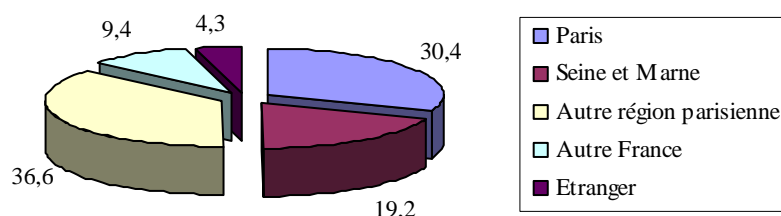
connaissances théoriques, la capacité à apprendre dans l'entreprise et les compétences informatiques mais nettement insatisfaisantes les compétences pratiques. Près des deux tiers des entreprises déclarent que la connaissance d'une langue étrangère ne leur est pas nécessaire.

- **40% des entreprises n'ont jamais eu de relation avec des enseignants ou des responsables** de l'IUT de provenance des stagiaires qu'ils accueillent. 50% des personnes interrogées déclarent que personne dans leur entreprise n'est réellement au courant des programmes de cours ou de l'organisation des DUT.
- Plus de 3 personnes interrogées sur 4 pensent que les entreprises devraient **informer les établissements d'enseignement des compétences des diplômés qu'elles recrutent** et être elles-mêmes davantage informées des programmes des formations de leur secteur d'activité. D'autre part, autant de personnes pensent que "*les entreprises et les universités devraient coopérer étroitement pour la définition des programmes de l'enseignement supérieur professionnel*". Beaucoup pensent également que les établissements d'enseignement supérieur devraient mieux prendre en considération les évolutions des métiers et donc des compétences nécessaires aux diplômés.

## Des stages dans le bassin d'emploi régional

Les entreprises d'accueil sont nombreuses et appartiennent à des secteurs divers. Par contre, **elles sont très largement concentrées en Ile de France** : près de 90 % des stagiaires ont effectué leur stage dans la région. Seulement 9,4% des stagiaires ont effectué un stage dans une autre région et 4,3% à l'étranger (2% en 2000-2001). On peut penser que la localisation des stages est liée à la fois à un effet d'offre (importance du tissu de firmes en région parisienne) et à un effet de demande (les stagiaires, qui ne perçoivent pas la rémunération d'un salarié sur contrat, cherchent un stage à proximité de leur lieu d'habitation ou une durée de temps de transport limitée).

Graph. 6 - Localisation des stages (en %)



**Plus le niveau de diplôme est élevé, plus la part de stages réalisés sur Paris est importante** (de 22% en DEUG à 36% en DEA ou en DESS) et celle de ceux réalisés en Seine et Marne faible (de 34% en DEUG à 13% en DEA ou en DESS). D'autre part, les femmes et les bacheliers généraux trouvent plus souvent que les hommes et les bacheliers professionnels ou technologiques des stages localisés sur Paris ou à l'étranger.

Les filières pour lesquelles les étudiants effectuent plus souvent leur stage à Paris sont les langues, les sciences économiques, et les sciences humaines et sociales. Les étudiants inscrits dans les filières de sciences réalisent moins souvent que les autres des stages à l'étranger mais plus souvent en dehors de la région parisienne. Enfin, notons que près des deux tiers des étudiants de STAPS ont réalisé leur stage en Seine et Marne, contre 19% pour l'ensemble des stagiaires.

## Le stage comme moyen d'accès à l'emploi

Le stage permet d'acquérir une expérience professionnelle en liaison avec la formation suivie. Quand le stage se situe en fin d'études, il constitue souvent un moyen efficace d'accès à l'emploi. Les enquêtes menées par l'OFIPE sur les diplômés de filières professionnelles indiquent qu'une forte

proportion d'entre eux ont trouvé leur premier emploi dans l'entreprise où ils ont effectué leur stage. Les taux d'accès au premier emploi via le stage de formation sont proches de 40%, ce qui est nettement supérieur aux autres moyens d'accès comme les candidatures spontanées, ou les relations (personnelles ou professionnelles) qui permettent un accès à l'emploi pour respectivement environ 15% et 10% des diplômés. De plus, l'insertion professionnelle via le stage permet aux jeunes diplômés d'éviter une période longue de recherche d'emploi.

#### ✓ *Points de vue d'employeurs (enquête Leonardo)*

- *"Les stages ou les contrats à durée déterminée constituent les principales aides au recrutement.* En effet, ce type d'expérience permet aux jeunes diplômés de découvrir la culture de l'entreprise et à celle-ci d'évaluer efficacement les compétences du candidat sur le terrain" (Directeur des ressources humaines dans un groupe hôtelier).
- *"Lors de nos recrutements de stagiaires, nous prêtons attention aux expériences extra scolaires* qui nous renseignent souvent sur les réelles compétences des candidats. Nous pensons en effet qu'il existe deux types de stagiaires : *les "dépendants" et les "débrouillards"*; nous préférons accueillir ces derniers car ils sont davantage autonomes et efficaces. Mais il ne nous est vraiment possible d'identifier ce profil qu'au cours des 15 premiers jours du stage" (Responsable de service Internet).
- *"Les compétences des stagiaires de DUT correspondent insuffisamment à nos besoins,* c'est pourquoi les chefs de services préfèrent souvent les étudiants de BTS qui sont plus souvent apprentis que stagiaires et qui sont davantage "pratiques". Les étudiants de DUT sont moins confrontés au monde de l'entreprise. Ils souhaitent simplement ajouter une ligne "Stages" sur leurs CV mais ne s'investissent pas réellement". (Responsable des relations écoles dans un parc de loisir).

## Bilan et perspectives

L'exploitation de la base de données "stages" a permis d'identifier 1.793 stagiaires au cours de l'année 2001-2002, appartenant à plus de 100 formations réparties dans les différents cycles. Les stages existent non seulement dans les filières professionnelles, mais aussi dans les filières générales qui cherchent à professionnaliser les études. Plus de 1.200 entreprises, essentiellement de la région parisienne et appartenant à différents secteurs d'activité, ont accueilli ces stagiaires.

Les stages que réalisent les étudiants de l'université ne constituent qu'une partie des relations que cette dernière entretient avec les milieux professionnels. *Un système d'information concernant l'ensemble des entreprises "partenaires" de l'université* devrait voir le jour cette année. Il s'agira de recenser d'une part l'ensemble des entreprises qui accueillent des stagiaires ou des apprentis (y compris ceux provenant des différents DUT et des filières d'ingénieurs), mais également celles qui sont partenaires des formations (participation au montage des dossiers de demande d'habilitation de diplôme, intervenants professionnels dispensant des cours ou des conférences à l'université, versement de taxe d'apprentissage), celles qui participent à des programmes de recherche et développement en coopération avec des laboratoires de l'université, celles dont font partie des salariés inscrits à l'université en formation continue, celles qui entretiennent avec l'université des relations commerciales (fournisseurs), et enfin... celles qui ont recruté des diplômés.

Une telle base de données permettra de prendre la mesure des liens que l'université de Marne-la-Vallée entretient avec les acteurs économiques de la région. Des moyens de communication pourraient être imaginés, à partir de ce système d'information, pour faire connaître les évolutions de l'université aux partenaires et pour donner à ceux-ci le moyen d'informer les responsables de formation de l'évolution prévisible des métiers et des compétences recherchées.